

FONGICIDES CÉRÉALES



Notice produit

Variano[®]
Xpro

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

**Fiche
d'identité**

Composition : bixafen 40 g/l, prothioconazole 100 g/l, fluoxastrobine 50 g/l
Homologation : fongicide des principales maladies des céréales.

Dose : blés et céréales secondaires : 1,75 l/ha.
 Orges : 1,5 l/ha.

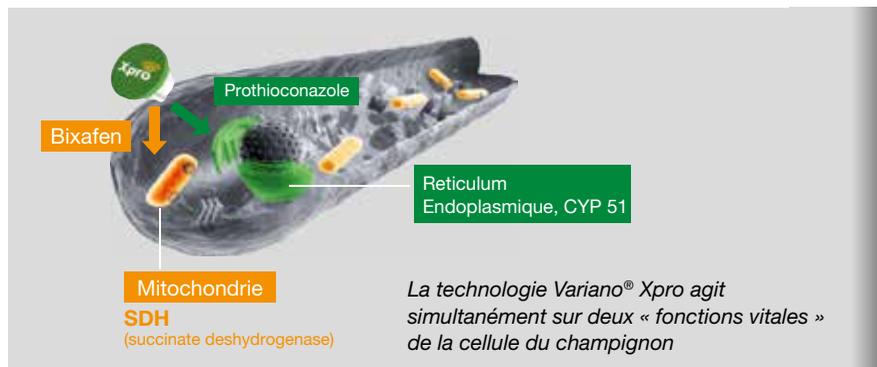
Formulation : EC - concentré émulsionnable

Familles chimiques : carboxamides, strobilurines, triazoles

Stade d'application : 1-2 nœuds jusqu'à début floraison (orges) et fin floraison (blés)

ZNT aquatique : 5 m

Point classement : H317 - H319 - H351 - H361d - H410

Variano® Xpro**CONTRÔLER DURABLEMENT LA SEPTORIOSE
DANS TOUS LES PROGRAMMES****01 | Avantages produit****Une efficacité assurée**

- Association de 3 substances actives avec des modes d'actions complémentaires : bixafen, fluoxastrobine, prothioconazole
- Contrôle la septoriose et les principales maladies de la feuille

Une action prolongée

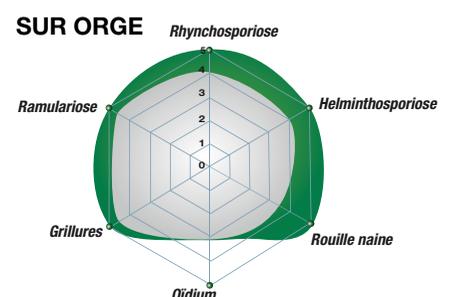
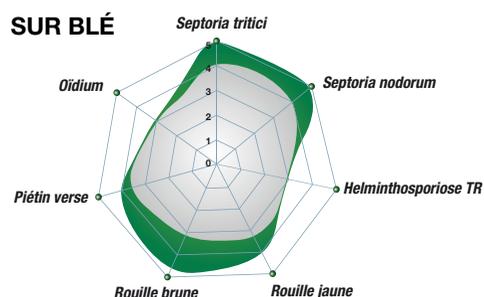
- Formulation unique pour une pénétration rapide du produit
- 2 modes de distribution dans le feuillage pour une protection optimale

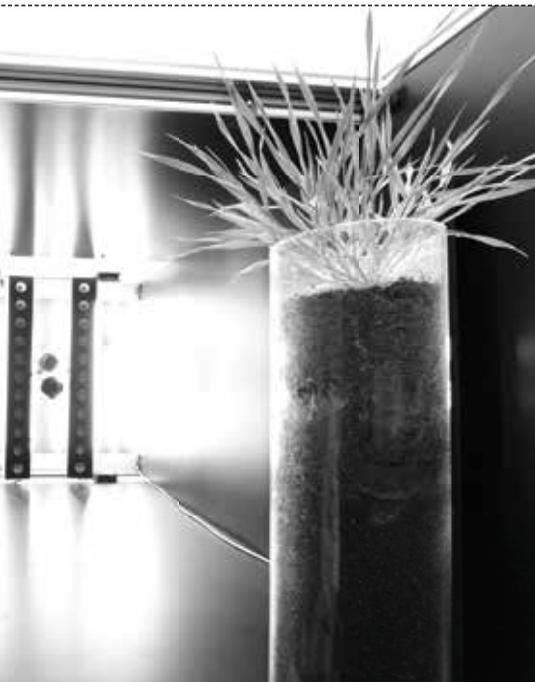
02 | Un spectre d'efficacité étendu

Le bixafen complète les performances du prothioconazole sur septorioses, rouilles et piétin-verse du blé, ainsi que sur toutes les maladies de l'orge.



- 5 Excellent (nouveau standard)
 4 Très bon (meilleur standard du marché)
 3 Bon
 2 Suffisant si pression maladie modérée
 1 Effet secondaire





Variano® Xpro CHOISIR LA TECHNOLOGIE XPRO, C'EST POUR VOUS, UTILISATEURS :

1 | UNE SOUPLESSE DE POSITIONNEMENT

une polyvalence remarquable pour un positionnement toujours réussi des solutions Xpro dans tous les programmes, pour l'ensemble des problématiques

2 | UNE PROTECTION OPTIMALE DE VOTRE CAPITAL RÉCOLTE

avec des gains de rendement pouvant aller jusqu'à 6q/ha par rapport aux solutions sans SDHI

3 | UNE FORMULATION UNIQUE, COMBINAISON DE 3 ADJUVANTS POUR

- une meilleure adhérence sur la feuille
- un étalement rapide et homogène sur l'ensemble du feuillage
- une pénétration rapide du produit
- une meilleure tenue au lessivage

4 | UNE PERSISTANCE D'ACTION PROLONGÉE

2 modes de distribution dans le feuillage pour une protection maximale



CONSEIL D'UTILISATION

NOTICE PRODUIT **Variano® Xpro**

INNOVATION

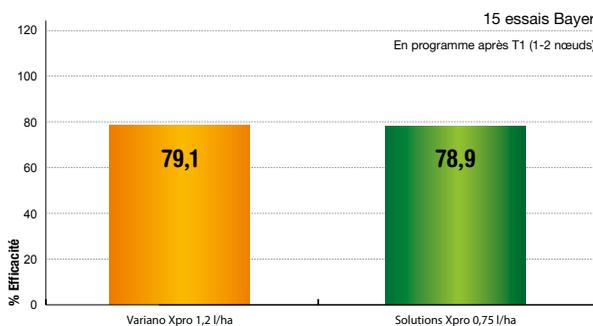


Conseils d'utilisation sur blé

La complémentarité des modes d'actions du bixafen et du prothioconazole fait de la technologie Xpro **un atout majeur dans la protection contre la septoriose**. La polyvalence permet de contrôler efficacement toutes les autres maladies présentes avec la septoriose : Variano® Xpro devient dès lors un pilier de programme, pour protéger les dernières feuilles contre le complexe septoriose/rouille.

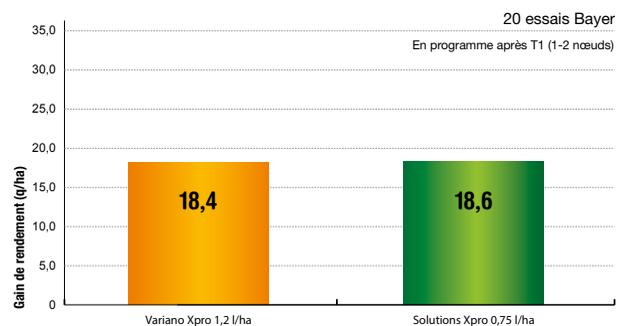
Variano® Xpro : une efficacité comparable aux autres solutions Xpro

Efficacité **Septoriose** 2015 sur blé



Variano® Xpro : un gain de rendement identique aux autres solutions Xpro

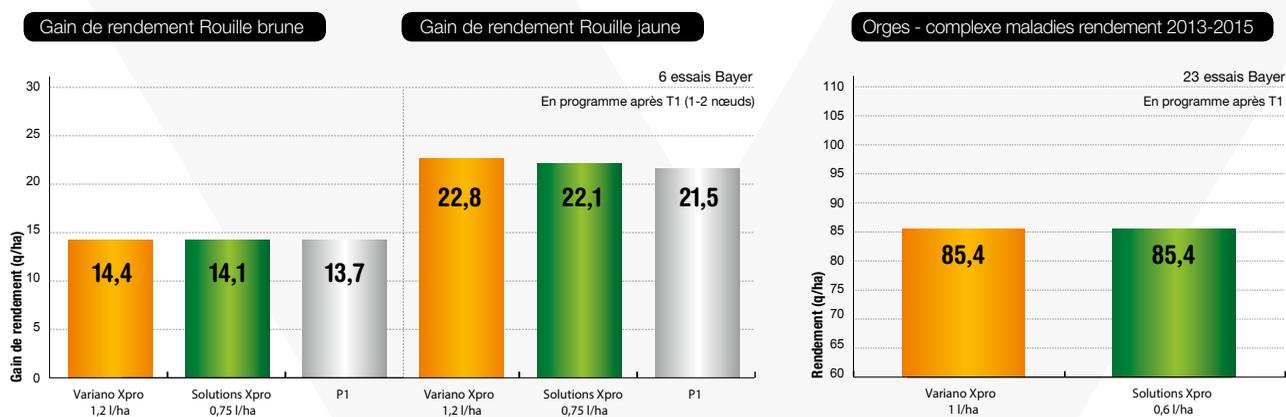
Gain de rendement **Septoriose** 2015 sur blé



Conseils d'utilisation sur orge

Sur orge, la polyvalence et la complémentarité des modes d'action confèrent Variano® Xpro une efficacité et persistance d'action remarquables : dans un programme, en premier passage aux stades 1-2 nœuds, ou en second passage au stade dernière feuille pointante à sortie des barbes.

Variano® Xpro : des rendements équivalents aux autres solutions Xpro sur rouille brune, rouille jaune du blé et sur les maladies de l'orge



RAISONNEMENT DE LA PROTECTION

L'utilisation des produits de protection des plantes doit se raisonner dans le cadre de la conduite de la culture. Certaines pratiques agronomiques contribuent à diminuer la pression parasitaire. L'observation au champ ou l'utilisation d'Outils d'Aide à la Décision permettant d'évaluer le risque et d'adapter les interventions. Enfin, des solutions alternatives ou complémentaires peuvent être mises en œuvre.

Dans le cas de la protection fongicide sur céréales, le raisonnement passe par une adaptation des doses et programmes d'intervention à son contexte régional et climatique. Le choix de variétés plus ou moins sensibles aux maladies doit également conduire à une adaptation des doses utilisées.

L'observation au champ est primordiale pour déclencher les traitements pour certaines maladies (par exemple les rouilles), mais d'autres maladies majeures comme la septoriose nécessitent des applications préventives pour optimiser la réussite du traitement. Pour positionner au mieux ces traitements en préventif, Bayer a développé des Outils d'Aide à la Décision pour les principales maladies des céréales. Pour la septoriose, l'outil POSITIF® permet de modéliser l'évolution de la maladie à la parcelle et d'indiquer le positionnement optimal du premier traitement. POSITIF est mis à la disposition des conseillers de la distribution agricole.

Bonnes pratiques d'utilisation



QUALITÉ DE PULVÉRISATION

La qualité de la pulvérisation est un facteur essentiel qui conditionne l'efficacité, la sélectivité du traitement et le respect des limites maximales de résidus. Elle permet aussi de limiter les risques pour l'utilisateur et l'environnement en réduisant les dérives potentielles.

Pour optimiser la qualité de pulvérisation, des mesures simples peuvent être mises en place :

- prendre connaissance des spécificités du produit à appliquer et des recommandations d'utilisation précisées au niveau du « mode d'emploi » de l'étiquette (préparation de la bouillie, mélanges, compatibilités, doses préconisées, conditions de traitement...);
- contrôler et régler le matériel d'application pour optimiser son fonctionnement avant chaque campagne d'utilisation (état de la pompe, manomètre, buses, réparer les fuites éventuelles, contrôler le débit et la répartition de la pulvérisation, ouvrir ou fermer des buses ou diffuseurs lors des stades précoces de la végétation, ne cibler que la culture);
- observer les conditions météorologiques lors de l'application et prendre en compte l'environnement proche de la parcelle (habitations, cours d'eau, mares, chemins pédestres...).

La réglementation impose de ne pas traiter lorsque la force du vent est supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort (soit 19,2 km/h). Il est aussi important de prendre en compte la température et le taux d'hygrométrie.

Retrouvez les recommandations et informations pratiques concernant la pulvérisation sur



- www.bayer-agri.fr/produits/ toutes les fiches techniques de notre gamme de produits,
- www.bayer-agri.fr/bonnes-pratiques-reglementation/ des informations pratiques pour se préparer au contrôle obligatoire du pulvérisateur, la fiche pratique « Arrêté du 12 sept. 2006 ».



ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques doit s'effectuer dans le cadre des bonnes pratiques environnementales afin de limiter le transfert de ces produits dans l'environnement, notamment vers le milieu aquatique. Dans ce cas, les pollutions par les produits phytopharmaceutiques peuvent être d'origine ponctuelle ou diffuse.

Pollutions ponctuelles

Déversement accidentel de produit ou de bouillie lors des différentes phases de manipulation : stockage, préparation de la bouillie, vidange de la cuve ou des eaux de rinçage... gestion des emballages vides ou des reliquats de produits mal maîtrisée.

Pollutions diffuses

Avant et après traitement, transfert de produits phytopharmaceutiques dans les eaux de surfaces ou souterraines par des mécanismes de ruissellement, dérive ou drainage.

Pour éviter ces pollutions, des mesures préventives sont à mettre en place au niveau de l'exploitation et au champ. Elles sont d'ordre réglementaire ou de la recommandation :

- contrôler et régler le matériel afin d'éviter les fuites accidentelles de produit dans l'environnement ;
- ne pas traiter si la force du vent est supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort (soit 19,2 km/h) ;
- respecter une Zone Non Traitée (ZNT) de 5 mètres minimum en bordure d'un point d'eau, comportant un dispositif végétalisé ou arbustif (cf. définitions de l'Arrêté du 12 septembre 2006).
- gérer les effluents au champ en respectant la réglementation ou installer un dispositif reconnu officiellement par le ministère de l'Environnement pour la gestion des effluents phytopharmaceutiques de type Phytobac® ;
- rincer de façon appropriée les bidons vides, les remettre aux organismes assurant leur collecte en vue de leur élimination par Adivalor. Les PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables) doivent aussi être apportés dans les lieux de collecte destinés à l'élimination de ces produits ;
- suivre les règles de construction et d'organisation du local de stockage, aire de remplissage et de lavage ;
- connaître les mesures d'urgence en cas d'incident (exemple : déversement de la cuve sur la route).

Retrouvez les recommandations sur bonnes pratiques environnementales sur



- www.bayer-agri.fr/bonnes-pratiques-reglementation/
Vous pourrez consulter la fiche pratique « Arrêté du 12 sept. 2006 ».



PROTECTION UTILISATEUR

L'utilisation de produits phytopharmaceutiques présente un risque potentiel pour l'opérateur et toute personne travaillant sur l'exploitation. Le risque est lié au danger (toxicité et mentions de danger du produit) et au type d'exposition (phase d'utilisation, durée, type de culture, matériel...).

Avant toute utilisation, il est donc important d'analyser le risque en s'informant sur les caractéristiques du produit et en prenant en compte le type d'exposition afin de mettre en œuvre les mesures permettant de minimiser l'exposition des personnes. L'attention et les décisions à prendre seront à adapter à chaque situation.



Pour limiter les risques d'exposition :

- respecter des mesures d'hygiène :
 - se laver les mains avant et après la réalisation d'un traitement,
 - ne pas manger, ne pas fumer, ne pas téléphoner pendant l'utilisation d'un produit phytopharmaceutique ;
- aménager correctement les postes de travail (local de stockage, aire de préparation/remplissage, poste de lavage des pulvérisateurs...);
- bien choisir et entretenir son matériel (exemple : tracteur avec cabine fermée et filtres à charbon actif, le filtre étant remplacé au moins une fois par an) ;
- porter un vêtement de travail dédié, couvrant bras et jambes, à la manipulation des produits phytopharmaceutiques ;
- bien choisir et bien utiliser son Equipement de Protection Individuelle (EPI) ;
- respecter les Délais de Rentrée (DRE)
- pour les personnes que vous employez :
 - évaluer le risque d'exposition (Document Unique, Fiche Individuelle d'Exposition),
 - les informer et les former,
 - leur apporter des mesures de protection adéquates (collectives, individuelles, ergonomiques...);
- connaître les mesures d'urgence en cas de contamination (afficher les numéros d'urgence et des centre anti-poisons à proximité de la zone de préparation des produits phytopharmaceutiques).

PORT D'UNE PROTECTION ADAPTÉE LORS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES

VÊTEMENT DE TRAVAIL	PRÉPARATION	APPLICATION*	NETTOYAGE
Vêtement de travail dédié est requis pour toute activité phytosanitaire. Ce vêtement est en polyester/coton (65/35%), déperlant et d'un grammage de 230 g/m ² minimum.	✓	✓	✓
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	PRÉPARATION	APPLICATION*	NETTOYAGE
Gants en nitrile (EN 374-3)	✓	✓**	✓
Tablier / blouse à manches longues (Cat. III type PB3)	✓		✓

*Dans le cadre d'une application avec un tracteur sans cabine, adapter la protection selon le degré d'exposition (pulvérisation haute ou basse), le type de produit et la durée de la tâche à réaliser. Exemple : si application en pulvérisation haute, porter en plus de la protection corporelle minimale : des gants, une combinaison chimique avec capuche de Cat. III et de Type 3 ou 4 ou 5 ou 6 (selon le produit) et un masque de protection respiratoire (A2P3).

**Gants neufs dans la cabine, à ne porter que dans le cadre d'une intervention sur le matériel en cours d'application.

Raisonnez l'ergonomie, l'organisation du travail, la protection collective et enfin les équipements de protection individuelle. La responsabilité du choix et de la décision du port des E.P.I. revient à l'agriculteur ou à l'employeur de salariés utilisateurs de produits phytopharmaceutiques. Le salarié utilisateur est également responsable de la décision du port de ces équipements.



- Gestes Pro on-line sur www.bayer-agri/ pour vous aider à choisir vos équipements de protection individuelle,
 - www.bayer-agri.fr/bonnes-pratiques-reglementation/ pour les fiches pratiques et les vidéos
 « Gestes Pro », « Arrêté du 12 sept. 2006 ».

Informations réglementaires et sécurité

Nom du Produit	Formulation	Composition
Variano® Xpro	EC - concentré émulsionnable	bixafen 40 g/l, soit 3.4% (m/m) - prothioconazole 100 g/l, soit 9.4% (m/m) - fluoxastrobine 50 g/l, soit 4.7% (m/m)

Usages autorisés

Culture	Usages autorisés	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement
Graminées porte-graine	Maladies foliaires nécrotiques, Oïdium, Rouilles	1.75 l/ha	1 trait./an uniquement sur complexe de maladies	NC	
Graminées porte graine : les précautions et recommandations d'emploi peuvent être obtenus auprès de la FNAMS					
Avoine	Fusarioses sur épis, Piétin-verse, Oïdium	1.75 l/ha	1 trait./an uniquement sur complexe de maladies	BBCH 61	1a
Avoine	Rouille couronnée	1.75 l/ha	1 trait./an	BBCH 61	1a
Blé	Rouille jaune, Rouille brune, Rouille noire	1.75 l/ha	1 trait./an	BBCH 69	1a
Blé	Septorioses, Piétin-verse, Helminthosporiose, Fusarioses sur épis, Oïdium	1.75 l/ha	1 trait./an uniquement sur complexe de maladies	BBCH 69	1a
Epeautre	Rouille jaune, Rouille brune, Rouille noire	1.75 l/ha	1 trait./an	BBCH 69	1a
Epeautre	Septorioses, Piétin-verse, Helminthosporiose, Fusarioses sur épis, Oïdium	1.75 l/ha	1 trait./an uniquement sur complexe de maladies	BBCH 69	1a
Orge	Oïdium, Fusarioses sur épis, Piétin-verse	1.5 l/ha	1 trait./an uniquement sur complexe de maladies	BBCH 61	1a
Orge	Rouille naine, Rouille jaune, Rhynchosporiose, Helminthosporiose (D. teres), Ramulariose	1.5 l/ha	1 trait./an	BBCH 61	1a
Seigle	Rhynchosporiose des céréales, Rouille brune, Fusarioses sur épis	1.75 l/ha	1 trait./an	BBCH 69	1a
Triticale	Oïdium, Fusarioses sur épis, Septorioses, Piétin-verse	1.75 l/ha	1 trait./an uniquement sur complexe de maladies	BBCH 69	1a
Triticale	Rouille jaune, Rouille brune	1.75 l/ha	1 trait./an	BBCH 69	1a

1. Organismes aquatiques 1a. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé permanent de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les céréales d'hiver et de printemps.

Informations relatives aux précautions d'emploi

Classement	Classement du mélange	H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	Symboles et mention d'avertissement	Attention   
	Conseils de prudence	P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P308+P311 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.
	Mesures de protection des individus	Se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.
Délai de rentrée des travailleurs dans la zone traitée (DRE)		48 heures après traitement.
Conseils de protection de l'environnement		Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conditions spécifiques d'emploi (extraits)

Afin de limiter le risque d'apparition de formes de résistances, ne pas appliquer la préparation Variano® Xpro et toute autre préparation à base de molécule à mode d'action SDHI* plus d'une fois par an et par culture. Cette recommandation s'entend à la dose maximale homologuée de Variano® Xpro ou de tout autre produit à base d'une substance active du groupe SDHI. Ne pas utiliser la paille de céréales traitées avec la préparation Variano Xpro pour nourrir les animaux de rente.

Mentions légales

Variano® Xpro • 40 g/l bixafen 100 g/l prothioconazole 50 g/l fluoxastrobine • AMM n°2150051 • Détenteur d'homologation : Bayer S.A.S - Bayer CropScience • Cancérogénicité, catégorie 2 • Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 • Sensibilisation cutanée, catégorie 1B • Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 • Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 • © Marque déposée Bayer • Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Bayer Service Infos au n° Vert 0 800 25 35 45.

10/2015 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au n° Vert 0800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation il convient de lire attentivement l'étiquette qui seule fait foi.

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Pour connaître le détail pratique de cette mise en œuvre, il est nécessaire de contacter au préalable Bayer Service Infos au n° Vert 0800 25 35 45.

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services).

BPP-1 - Application foliaire avec 1 liquide

Les bonnes pratiques phytosanitaires : 10 gestes responsables et professionnels

AVANT L'APPLICATION

-  Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
-  Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et les réglages des matériels d'application.
-  Surveiller le remplissage du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

-  Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRES L'APPLICATION

-  Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  Gérer les eaux de rinçage et de lavage à la ferme.
Exemple : Dispositif Phytobac®



Science For A Better Life

Bayer S.A.S.
Division Crop Science / Crop Protection
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 Lyon Cedex 09
France
www.bayer-agri.fr

Bayer Service Infos

0 800 25 35 45 Service & appel gratuits